

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 15504 du 14 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de réserve
de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1319087S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 15480 du 14 octobre 2013 (NOR : INTJ1319086S),

Décide:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie:

Article 1^{er}

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Geny, Gilles

Nigend : 92 142

Article 2

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Castella, Bruno

Nigend : 125 905

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 octobre 2013.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Corse,*
T. CAYET